

---

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

### NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE

---

L'article 107 de la loi NOTRé est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente **les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2016 du budget principal de la commune et du budget annexe « eau potable »**.

#### **Budget principal**

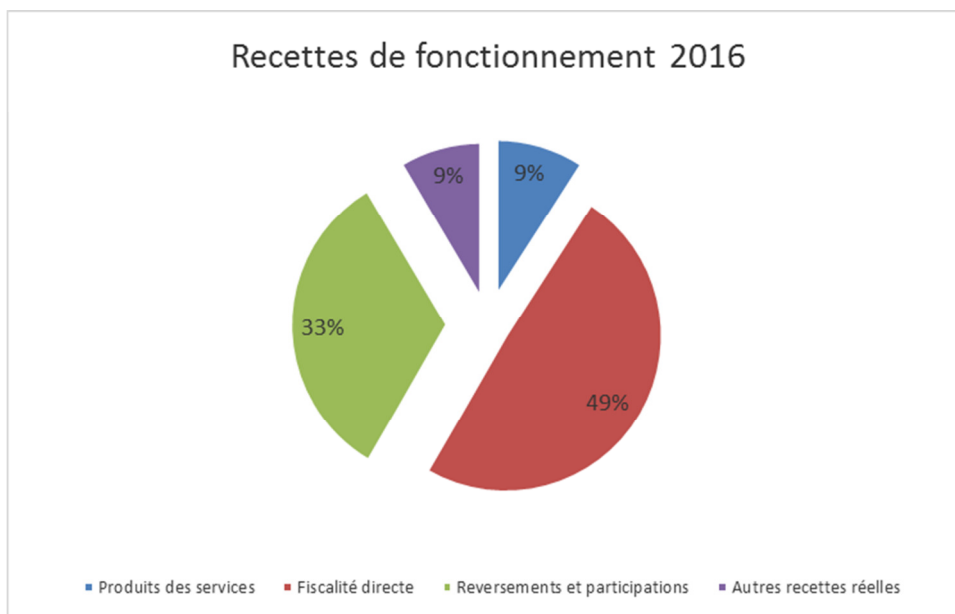
---

##### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4 043 150,35 € en 2016 contre 4 037 990,49 € au compte administratif 2015, soit une progression inférieure à 0,13%.

Les dépenses de fonctionnement varient de 2 643 810,63 € en 2015 à 2 746 387,42 €, soit une progression de 3,9 %.

## Recettes

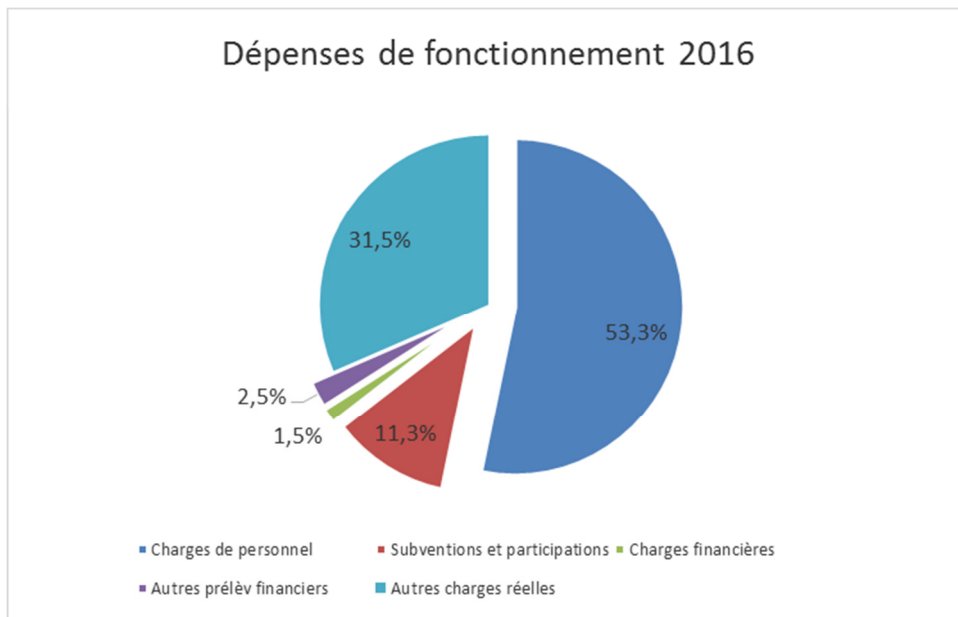


- **FISCALITE** : le produit de la fiscalité locale (taxes foncières et taxe d'habitation) atteint 1 949 029 € (progression de 1,03% par rapport à 2015).est évalué à 1 950 000 €, soit une progression des bases d'imposition de 0,73% ;  
L'attribution de compensation de la CAV est inchangée (1 174 229,10 €), la commune perçoit désormais une Dotation de Solidarité Communautaire de 27 301 € ;
- **REVERSEMENTS ET PARTICPATIONS** : la commune ne perçoit plus en 2016 de dotation globale de fonctionnement (DGF) ;

Dotation Globale de Fonctionnement	
2012	173 485,00 €
2013	174 667,00 €
2014	144 712,00 €
2015	66 731,00 €
2016	-8 822,00 €

- **PRODUITS DES SERVICES** : une vente de bois permet d'enregistrer une recette supplémentaire de 11 813 € ;
- **AUTRES RECETTES REELLES** : la commune a repris en direct la gestion des logements communaux au 01/07/2016 (gérés en 2015 par Habitat 70).

## Dépenses



- CHARGES DE PERSONNEL : à hauteur de 1 362 060,67 € soit une baisse de 4,6% correspondant à 3 départs à la retraite anticipés. En septembre 2016, la commune accueille un jeune en contrat d'apprentissage (contrat en alternance sur 2 ans) ;
- AUTRES CHARGES REELLES : les charges à caractère général augmentent de 6,3% (entretien des bâtiments publics + 12 k€, 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage + 10 k€, entretien bisannuel du terrain d'honneur et de la piste d'athlétisme + 5,5 k€, frais de bornage +5 k€) ;
- SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : le financement du CCAS reste stable (255 000 €) ; suivant le transfert de la compétence « subventions aux clubs sportifs » à la Communauté d'Agglomération de Vesoul au 01/01/2016, la commune maintient l'enveloppe de subventions aux diverses autres associations (26 907 €) ;
- AUTRES PRELEVEMENTS FINANCIERS : ils sont composés du prélèvement au titre de la nouvelle contribution au relèvement des finances publiques (8 822 €) et du fonds de péréquation des recettes fiscales (55 620 €), **soit une augmentation des prélèvements de plus de 155%** ;
- CHARGES FINANCIERES : les intérêts de la dette passent de 43 193 € à 37 136 € en 2016. L'encours de dette est de 439 €/habitant contre 697 €/habitant pour la moyenne nationale de la strate.

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les recettes d'investissement s'élèvent à 2 418 935,55 € en 2016 contre 1 812 237,76 € au compte administratif 2015, soit une progression de plus de 33%.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 584 760, 39 € sans compter les restes à réaliser à hauteur de 652 424, 43 €.

### **Recettes**

- L'excédent de fonctionnement capitalisé, afin de couvrir le déficit d'investissement, est de 1 881 750 € en 2016 contre 1 096 798,20 € en 2015 ;
- le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) s'élève à 267 959 € et la taxe d'aménagement à 27 210 € ;
- la commune enregistre une subvention exceptionnelle 31 488 € au titre de l'Aide à l'Équipement du Département et de 20 104 € du SIED 70 ;
- les autres recettes sont principalement constituées par la cession de terrains à l'UGECAM (158 563 €).

### **Dépenses**

Les travaux réalisés sont conformes aux prévisions. Les principales opérations d'investissement sont les suivantes :

- la requalification du centre ancien,
- la modification des candélabres (technologie LED),
- le mobilier à l'école élémentaire,
- la reprise du système de traitement de la piscine,
- l'acquisition d'une tondeuse autoportée...

## Budget annexe « eau potable »

---

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 273 848,07 € contre 233 048,35 € en 2015, soit une augmentation de 17,5%. Cette évolution est liée à l'augmentation en volume de la vente d'eau (+8%) et à la redevance pollution d'origine domestique appelée au profit de l'Agence de l'eau (+14%). La consommation en eau de la commune représente une recette de 16 322,80 €.

#### Dépenses

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 285 705,44 € contre 263 774,91 € en 2015, soit une augmentation de 8,3%.

Les achats d'eau à la Ville de Vesoul représentent 188 578 € (171 777 € en 2015) tandis que les intérêts de la dette baissent de 8 389 € en 2015 à 4 242 € en 2016. Les autres dépenses sont relativement stables.

FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016
Dépenses	263 774,91	285 705,44 €
Recettes	233 048,35	273 848,07 €
	<b>-30 726,56 €</b>	<b>-11 857,37 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Recettes

Elles s'élèvent à 61 035,72 € contre 48 105,86 € en 2015, la différence étant liée au Fonds de compensation de la TVA (12 768 € contre 2 191 € en 2015). Les autres recettes, constituées des amortissements, sont stables.

#### Dépenses

Les dépenses s'élèvent à 30 960,18 € contre 102 381,42 € en 2015, peu de travaux ayant été engagés en 2016 (branchements). Le remboursement de la dette en capital représente 15 550,77 €.

INVESTISSEMENT	CA 2015	CA 2016
Dépenses	102 381,42	30 960,18 €
Recettes	48 105,86	61 035,72 €
	<b>-54 275,56 €</b>	<b>30 075,54 €</b>